



## **FLAMMABLE**

### **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### **VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE**

## **PRÉAMBULE**

Flammable est un Organisme de Formation Professionnel spécialisé dans la créativité et l'innovation. Son siège social est fixé au 3 Passage Bullourde, 75011 Paris.

Flammable est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11756437375 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France (ceci ne vaut pas un agrément de l'État). Flammable conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, à Paris, sur l'ensemble du territoire, à l'international, en format présentiel ou digital, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Flammable.
- **Stagiaire** : le personne physique qui participe à la formation
- **Formations inter-entreprises** : les formations inscrites au catalogue de Flammable et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les Conditions Générales de Vente, détaillées ci-dessous
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétence

## **OBJET**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Flammable pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

L'Organisme de formation se réserve le droit d'adapter ou de modifier unilatéralement et à tout moment ses CGV. En cas de modification, les CGV applicables à la Formation seront celles en vigueur au jour de la signature du contrat ou de la convention de formation.

## **DEVIS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Avant toute inscription le client s'assure qu'il remplit ou que les stagiaires qu'il inscrit remplissent les prérequis figurant dans le programme de formation.

La demande d'inscription à une Formation peut être faite par le Client au moyen de notre bulletin de contact sur notre page dédiée (<https://www.flammable.fr/contactez-nous>) ou par email à l'adresse [welcome@flammable.fr](mailto:welcome@flammable.fr). Cette demande est suivie par un échange téléphonique ou un rdv physique entre Flammable et le Client, afin de préciser les besoins et le cadre de ladite formation.

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par Flammable au Client. Le devis dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à Flammable par tout moyen à la convenance du Client.

Une convocation comportant toutes les informations pratiques relatives à la formation, dont la date, les horaires exacts et le lieu de la formation avec plan d'accès sera adressée par Flammable aux stagiaires avant l'ouverture de la session. Flammable ne peut être tenu pour responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation. Lors de chaque temps de formation, le stagiaire doit émarger la feuille de présence qui seule fait foi de sa participation à la formation. L'absence d'émargement est assimilée à un non suivi de la formation.

### **Cas spécifique des formations à distance**

Avant toute inscription, le client doit vérifier qu'il dispose ou que les stagiaires qu'il inscrit disposeront à la date prévue des moyens techniques permettant de suivre la formation :

- Ordinateur ou tablette avec une mise à jour récente
- Connexion internet suffisante pour lire les vidéos, afficher les documents et animations
- Haut-parleur ou écouteurs
- Caméra

L'absence de ces moyens le jour de la session, ne pourra donner lieu ni à remboursement du prix, ni à aucune indemnité. Le jour de la formation, le client s'engage à réaliser un test de connexion avant le démarrage de la session.

Les configurations techniques nécessaires seront précisées par Flammable, selon la nature de la formation et les modalités pédagogiques. Flammable dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique du matériel ou fournisseur Internet.

## EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois évaluée l'adéquation des profils aux prérequis éventuels, un devis est émis et proposé au stagiaire ou au Client. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à Flammable ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Flammable peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Flammable se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé insuffisant. Dans ce cas, Flammable en informe par écrit chaque commanditaire et rembourse les paiements déjà effectués par le Client sans aucune autre indemnité.

## CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en Euros, nets et TTC sur les supports de communication de Flammable (proposition commerciale) et sur les factures. Flammable est exonéré de TVA pour la formation professionnelle au titre de l'Article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts. Néanmoins, si cette situation fiscale devait être remise en question, la TVA serait facturée en sus au taux en vigueur. Le coût de la formation ne comprend pas les frais annexes (repas, transports...) lesquels demeurent à la charge du stagiaire.

Les factures sont payables au plus tard à la date d'échéance figurant sur la facture, par virement bancaire. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, Flammable se réserve le droit de refuser de délivrer la formation concernée sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Pour les formations intra-entreprises ou celles financées à titre individuel, un acompte minimum de 30% devra être versé par le Client à l'expiration du délai de rétractation : 10 jours à compter de la signature du contrat, 14 jours pour les contrats conclus à distance ou hors établissement.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Flammable. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Flammable au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Flammable au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Flammable se réserve la possibilité de refuser l'entrée en

formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

## **ANNULATION, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION**

L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence du participant.

En cas d'absence totale ou partielle du Client le jour de la Formation, l'Organisme de formation retiendra le coût total de l'action de formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par Flammable. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à Flammable.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, Flammable se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation (dans ce cas un remboursement d'un éventuel acompte sera effectué).
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 10 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 30% du prix de la formation
- si l'annulation intervient entre 10 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

## **MODALITÉS DE FORMATION**

Flammable est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées sur les documents de communication de Flammable. La Formation peut être réalisée dans les locaux loués par l'Organisme de formation, dans les locaux d'un partenaire ou encore dans les locaux du Client.

Lorsque la formation se déroule dans des locaux loués par Flammable, le Client est tenu de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil en sus de celui de Flammable, notamment les règles relatives à l'Hygiène et à la Sécurité. Flammable se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

## **HORAIRES ET ACCUEIL**

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures par journée de formation, ou à 3,5 heures par demi-journée.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les horaires des formations sont fixés de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

Les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

## **ATTESTATION**

A l'issue de la formation, Flammable remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, Flammable lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture et du certificat de réalisation.

## **RESPONSABILITÉ, OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE**

Dans le cadre de ses prestations de formation, Flammable est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. Flammable ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Flammable, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Flammable.

La responsabilité de Flammable envers le Client est limitée aux dommages directs résultant d'un manquement de Flammable à une obligation essentielle ou d'une faute lourde ou dolosive dans l'exécution de ses obligations.

Flammable exclut toute responsabilité pour tous dommages indirects ou accessoires résultant de ou en relation avec l'exécution des présentes, cela incluant sans limitation les pertes de chiffre d'affaires, pertes de bénéfice, perte de données ou perte de clientèle, subies par le Client.

Flammable ne saurait être responsable des conséquences et dommages résultant d'une mauvaise interprétation ou utilisation des supports de formation par le Client.

En tout état de cause, la responsabilité de Flammable au titre du Contrat est limitée au montant total perçu au titre de la Formation.

## E-LEARNING & FORMATS MIXTES (BLENDED LEARNING)

Flammable accorde au Client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable de ses contenus de formation à distance, ci-après le « Module ». L'ensemble des Modules seront mis à la disposition du Client après la formation du Contrat.

L'accès aux Modules est géré par Flammable. Un identifiant et un mot de passe sont communiqués au Client pour chacun des stagiaires sur la base des informations fournies par le Client (nom, prénom, e-mail). L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mots de passe. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation. Flammable ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du Client. Le Client s'engage à informer Flammable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe dès qu'il en a connaissance.

Le Client disposera d'un délai communiqué par Flammable pour consommer les licences d'utilisation des Modules. Passé ce délai, la(les) licence(s) d'utilisation consentie cessera(ont) immédiatement. L'hébergement des Modules sur les plateformes du Client et/ou la création de contenus digitaux sur mesure font l'objet de dispositions spécifiques à négocier entre les parties.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Flammable pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Flammable conserve la propriété et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux techniques, méthodologies, support de formation et savoir-faire, cela incluant de façon non limitative les bases de données, logiciels et programmes informatiques, procédés, formules, outils, modèles, algorithmes et produits, qu'elle met en œuvre, développe ou utilise pour les besoins de sa formation. Les supports de formation papiers et/ou numériques sont protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Flammable, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. En dehors des formations réalisées en intra entreprises, l'intervenant ou le

responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## **CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION**

Flammable, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Flammable au Client. Flammable s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par Flammable comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise Flammable à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

L'entrée en formation engage l'entière adhésion au règlement intérieur, disponible sur le site internet de Flammable.

## **PROTECTION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS À CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD)**

Afin de traiter votre demande d'inscription et vous envoyer des informations commerciales, Flammable collecte vos données personnelles en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD »).

Flammable s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses Clients conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données personnelles du contact sont conservées que pour la durée de 3 ans.

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de Flammable.

**Flammable**, 3 Passage Bullourde, 75011 Paris. Mail : [welcome@flammable.fr](mailto:welcome@flammable.fr), Siret : 88206516200019, NAF : 7022Z, Organisme de Formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11756437375 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France (ceci ne vaut pas un agrément de l'État).

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : Flammable, 3 Passage Bullourde, 75011 PARIS, ou par voie électronique à : [welcome@flammable.fr](mailto:welcome@flammable.fr) .

## **DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Flammable à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.